

**ALLOCUTION DE MONSIEUR
PIERRE MAUROY
A L'OCCASION DE LA PRESENTATION
DES VOEUX AUX CADRES
ET AUX PERSONNELS MUNICIPAUX
HOTEL DE VILLE
(LUNDI 10 JANVIER 2000)**

Exercice 1

Madame Martine AUBRY, ministre de
l'Emploi et de la Solidarité, Premier
Adjoint,

2
XXXXXXXXXX

Monsieur Bernard DEROSIER, Maire de la
Commune Associée d'Hellemmes,

Monsieur Bernard ROMAN, député du
Nord, Deuxième Adjoint,

Monsieur Alain CACHEUX, député du
Nord, Cinquième Adjoint,

Monsieur Régis CAILLAU, Secrétaire
Général,

Monsieur Jean-Louis FREMAUX, Conseiller
Municipal Délégué au Personnel et
Ressources humaines,

→ Michel Fabre

→ Jean Guyonnet Agence

Mesdames et Messieurs les Représentants
des Groupes du Conseil Municipal,

- Jacques Rutez

Mesdames et Messieurs les Elus,

RHJ
- Karl radical
ministère de
l'agriculture

Monsieur Claude SERRE, Trésorier
Principal,

- Hans Lachaux
LS -

Monsieur Gérard COLLART, Secrétaire
Général de la Commune Associée
d'Hellemmes,

- L'opposition
directeur de
Jacques Michels

Mesdames et Messieurs les Secrétaires
Généraux Adjoints, Directeurs, Cadres de
l'Administration Municipale,

M. MORTREUX

Mesdames et Messieurs les Responsables
des Structures Extérieures,

+ Bernard MASSET
Directeur de l'Urbanisme

Mesdames et Messieurs les Agents
Municipaux,

le service du Protocole

Chers Amis,

Je vous remercie, Monsieur le Secrétaire Général, des vœux chaleureux que vous venez de me présenter, au nom de l'ensemble de l'Administration municipale de Lille et d'Hellemmes.

*Régis Caillaud
mes enfants*

A mon tour, au nom de toute l'équipe municipale, je vous adresse à vous-même, cher Régis Caillaud, ainsi qu'à toute la Direction Générale, aux cadres et aux agents municipaux, mes vœux sincères à l'occasion de cette nouvelle année.

J'associe vos familles et vos proches à ces vœux de succès et d'épanouissement professionnel, bien sûr, mais également de bonheur personnel.

Il y a quelques jours, le vendredi 31 décembre 1999, un événement spectaculaire s'est produit ici même, auquel certains d'entre vous ont sans doute assisté: après le magnifique feu

d'artifice qui venait de saluer la
 rénovation du Beffroi, une foule
 considérable est entrée dans l'Hôtel de
 Ville, pour partager un moment d'amitié *de XP*
 collective, quelques heures avant l'an
 2000.

*XP
 commémorative collective
 del ppe & appréciée
 pour sa qualité
 à l'ille -*

invités

Nous espérions, naturellement, la
 présence des Lillois, que nous avions
 conviés. Mais je dois dire, et je n'ai pas
 été le seul, que cette présence massive et
 bon enfant nous a très agréablement
 surpris. -

*/ Hôtel de ville
 salle de l'auditorium -*

Pour ma part, j'y vois un symbole
 fort, celui de l'appropriation, par les
 Lilloises et les Lillois, de leur mairie, de
 cette maison commune où toutes et tous
 vous travaillez quotidiennement au
 service de la population, ~~qui le sait et~~
~~vous en a remerciés ce soir-là.~~

La décennie qui vient de s'achever a vu la réalisation des promesses que nous nous étions faites il y a presque dix ans, lorsque nous voulions que Lille soit, rappelez-vous, "La Ville des Années 90".

Certains trouvaient peut-être cette affirmation présomptueuse, alors que la plupart de nos grands projets étaient encore inachevés. Nous voyons maintenant que cela s'est effectivement réalisé.

Lille finit le siècle en grande forme!

En disant cela, je ne me livre pas à un bilan, car le temps du bilan n'est pas encore venu, mais à un constat, partagé par tous. Se souvient-on encore de notre ville lorsqu'elle attendait le TGV-Nord, Euralille, Lille-Grand Palais, le réveil du Palais des Beaux-Arts, et engageait l'embellissement général de la ville, et son nouveau dynamisme économique ?

alors pre
nons les 90
années 90
chaque - 95
naissance 0,1

Ce passé pourtant encore proche semble déjà lointain, car l'évidence s'est imposée: nous avons, tous ensemble, changé de ville, changé d'échelle, et nous sommes désormais bien armés pour l'an 2000.

Ainsi, nous voilà enfin dans cette année 2000 dont on a tant parlé. Lille, avec le monde entier, a franchi ce cap dans la ferveur populaire.

Par Louis Nardone

Vous avez évoqué, Monsieur le Secrétaire Général, l'implication importante des agents municipaux dans la réussite de nos festivités de fin d'année.

A mon tour, je veux saluer publiquement, et remercier l'ensemble des personnels municipaux qui ont contribué à ces manifestations, nombreuses et parfois complexes à mettre en oeuvre.

J'y associe également les services qui ont veillé, depuis plusieurs mois, à la maintenance de l'ensemble de nos programmes informatiques, en prévision du fameux bogue, dont on nous dit qu'il n'a pas eu lieu.

Mais il faut nuancer cette affirmation, car nous savons, maintenant, qu'il a peut-être été surestimé, mais qu'il a tout de même existé, et que la vigilance a précisément permis de le contenir.

La catastrophe naturelle qui a frappé durement notre pays a malheureusement été beaucoup plus réelle, et a donné à ce changement de millésime une tonalité sombre et inquiétante.

2 pleurs
1 si nombreux
1 si nécessaires

Lille et sa métropole ont été quasiment épargnées, puisque seulement 7 arbres sur les 30.000 que compte notre ville ont été abattus. Quant aux dégâts matériels des particuliers et des commerces, ils ont également été très limités.

C'est pourquoi notre solidarité doit être d'autant plus active envers les autres régions, et j'ai donc souhaité qu'une équipe de techniciens de la Ville de Lille se rende en région parisienne, afin de secondar les agents d'EDF, dont la tâche est écrasante.

L'an 2000 nous ouvre une perspective encore inconnue. Nous pouvons avoir un nouveau regard, de nouveaux enjeux, à la mesure des nouveaux défis qui se présentent.

Le prochain siècle sera-t-il celui
d'une prise de conscience collective, que
le progrès ne peut plus exister au
détriment de l'environnement, que la
richesse ne peut plus exclure des millions
de femmes et d'hommes ?

ce qui contribuera à l'évolution de la planète

C'est en tout cas le voeu que je
 forme, en cette année charnière, comme
 vous l'avez souligné, cher Régis Caillaud.

*L'ère finit de
 commencer collée au
 cadu naturel*

Année charnière, mais année
 également de réalisations, car le mandat
 municipal se poursuit, et ne s'achèvera,
vous le savez, qu'en mars 2001.

Les élus municipaux, avec le
 concours des services placés sous leur
 délégation, continueront ainsi de mener
 à bien, comme ils l'ont fait depuis 1995,
 les objectifs de notre programme
 municipal.

J'aurais voulu saluer

Je salue Madame la Première Adjointe, notre ministre de l'Emploi et de la Solidarité, dont l'action nationale, au sein du gouvernement de Lionel Jospin, se traduit également dans notre ville, par des mesures novatrices pour l'emploi, avec les 35h et les emplois-jeunes, et par des mesures solidaires et citoyennes, avec la Couverture Maladie Universelle, dont vont bénéficier près de 240.000 nordistes.

Je tiens à remercier =

Le temps du bilan municipal viendra donc dans un an, lorsque je vous retrouverai ici même, en janvier 2001, pour l'esquisser, au terme de cette année 2000.

L'an 2000 verra le début de notre action pour la mise en oeuvre, en 2004, de l'année européenne de la Culture.

l'aboutissement de l'élaboration 2004
l'annulation

→ l'idée d'implémenter

Les services municipaux seront sollicités par l'association chargée de la programmation de cette année exceptionnelle, pour la valorisation de nos équipements et de notre patrimoine, en coordination avec d'autres partenaires institutionnels, tels que l'Etat, le Conseil Régional et le Conseil Général du Nord, Monsieur le Président Derosier.

Ilbureau

Cette année marquera également le départ de l'association entre notre ville et celle de Lomme, au terme d'un processus engagé il y a tout juste un an, lorsque le maire de Lomme, Yves Durand, a manifesté publiquement sa volonté d'unir nos deux communes.

*per répondre à
leur volonté pour à la fin de la période pendant
leur mandat de maire - je vais en avoir déjà l'entente*

En mars prochain, nous élirons un nouveau conseil municipal, où vont entrer 10 élus lommois, avec le premier d'entre eux, qui deviendra maire de la commune associée à Lille.

*à sera une
liaison avec les autres municipalités de
mars - Les 1 et je me suis déjà exprimé sur ce
sujet lors de la réunion après la fin de la
de di'...*

Lille entrera alors dans le XXIème siècle avec une population de près de 220.000 habitants, et de grandes ambitions, particulièrement dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication, où se trouvent de nombreux métiers de demain.

2000 sera aussi l'année où nous diminuerons sensiblement la fiscalité locale, afin de restituer aux Lillois les fruits de la croissance économique de notre ville, de son dynamisme, et de la rigueur de la gestion municipale.

Celle-ci s'est notamment traduite par une diminution significative de notre endettement, après des années d'investissements nécessaires, dont nous voyons aujourd'hui les résultats positifs pour la collectivité.

La diminution de la fiscalité locale sera également rendue possible par l'augmentation des dotations de l'Etat, qui est la conséquence de l'accroissement de notre population.

Cette corrélation entre le dynamisme des collectivités, et l'intervention de l'Etat pour le soutenir, est à mes yeux l'illustration d'une Décentralisation bien comprise, qui doit toujours se moderniser, pour être encore plus efficace et concrète.

Les travaux de la mission nationale sur la Décentralisation, dont le Premier ministre m'a récemment confié la charge, permettront justement de réfléchir à ces équilibres, qui passent également par la parité entre les différents services publics, ceux de l'Etat et ceux des collectivités publiques.

A ce titre, mon gouvernement avait, dès 1984, souhaité l'application, pour les agents territoriaux, de l'indemnité de mission des préfectures attribuée aux agents de l'Etat.

Je peux confirmer aujourd'hui officiellement, en effet, comme vient de l'annoncer Monsieur le Secrétaire Général, que cette indemnité forfaitaire sera versée à 2532 agents de la Ville de Lille dès les prochaines semaines.

Je vais d'ailleurs vous donner quelques précisions à ce sujet:

- pour les agents de catégorie C, l'indemnité sera de 250 Frs mensuels.

- pour les agents de catégorie B, elle sera de 300 à 600 Frs, selon les responsabilités exercées, et les sujétions particulières. Les agents de catégorie C ayant eux-aussi des sujétions

*avec apph
retrait au
travailler 11*

particulières bénéficieront d'une
majoration.

- enfin, pour les agents de
catégorie A, l'indemnité sera de 450 à
800 Frs, selon les responsabilités exercées.

Je suis heureux de pouvoir vous
annoncer, en ce début d'année, ces
bonnes nouvelles, qui sont en définitive
la traduction concrète de ce que
j'évoquais en débutant mon intervention.

En effet, les Lillois sont satisfaits
des services municipaux, et le
témoignent, lorsqu'ils viennent nombreux
à l'Hôtel de Ville, comme ils viennent
quotidiennement, tout au long de
l'année, dans nos mairies de quartier.

Ils attendent beaucoup de vous,
parce qu'ils savent que vous leur
répondrez, et que vous les écoutez. Ils
savent que chacune et chacun d'entre
vous représente la ville de Lille. *C'est là notre*
responsabilité et notre fierté, p. le savoir

Elus et fonctionnaires municipaux,
c'est notre mission commune, ~~notre fierté,~~
~~même.~~ Et nous nous fais fierté de
la remplir

Alors, ensemble, nous allons
poursuivre notre action au service des
Lillois, et au service des ambitions de
Lille, la ville des années 2000.

Bonne année à tous !